

Présentation des nouveaux programmes 2^{de} et 1^{ère}, rentrée 2011

synthèse établie par Danielle Beauplet

- Ces programmes entrent en vigueur simultanément en seconde et première à la rentrée 2011. Les nouveaux programmes de TL s'appliqueront à la rentrée 2012. Ils sont encore en construction.
- Le sujet en 1^{ère} L en juin 2012 portera soit sur le programme commun, soit sur le programme spécifique. Il n'y aura pas deux épreuves.
- Les EAF demeurent inchangées pour l'instant. Les sujets ne porteront que sur le programme de l'année de première.
- Des documents d'accompagnement seront mis en ligne sur le site EDUSCOL avec un ou deux exemples pour chaque objet d'étude. Des annales zéro sont en cours d'élaboration.

Deux idées fausses à éviter au sujet de ces nouveaux programmes :

- rien ne change
- retour au passé

Il faut prendre le temps de lire et relire les programmes et le préambule, ne pas hésiter à en lire des extraits significatifs aux élèves aussi.

Quelques pistes pour la mise en œuvre de ces programmes :

« C'est grâce à la littérature que se forme presque toute notre idée de la vie ; le détour par les textes conduit directement à la formation de l'homme. Ils nous apportent les analyses et les idées, mais aussi les images, les personnages, les mythes, et les rêves qui se sont succédé dans l'esprit des hommes : ils nous ont un jour émus parce qu'ils étaient exprimés ou décrits avec force ; et c'est de cette expérience que se nourrit la nôtre. » (Jacqueline de Romilly, « Enseignement et éducation », *Séance publique annuelle des cinq académies*, Institut de France, le 28 octobre 2008.)

Ces programmes réaffirment la liberté pédagogique des professeurs et encouragent un renouvellement de la pédagogie et de la didactique : mise en activité des élèves, appropriation des savoirs, autonomie et responsabilisation des élèves, attitude réflexive et critique, construction en commun des savoirs avec parfois des partenaires extérieurs. Il faut donner envie de lire et d'écrire (valoriser les concours d'écriture), repenser l'approche du texte littéraire et de la lecture analytique, refuser une approche formaliste.

Les programmes de seconde et de première sont organisés en miroir. En seconde, les genres sont arrimés à une période historique, en première, le professeur choisit les périodes qu'il étudie, car il ne peut tout traiter. Il s'agit d'affirmer une culture patrimoniale partagée par tous, chaque professeur s'adaptant à sa classe. Il est indispensable de savoir ce que les collègues ont travaillé en classe de seconde pour construire notre projet de première.

Se poser la question de la finalité des études littéraires : il s'agit aussi d'ouvrir vers des horizons professionnels, d'affirmer l'utilité sociale de notre discipline qui développe la capacité à argumenter, expérimenter, l'esprit de recherche, l'inventivité, la capacité à interpréter, à développer des analogies... Les compétences développées dans l'étude des lettres sont indispensables. Il faut davantage les mettre en évidence. La notion de compétence, assez nouvelle pour les professeurs de lycée, se situe dans le prolongement de l'enseignement du français au collège. Le travail par compétences, et non plus par objectifs seulement, déplace nettement le point de vue et permet de partir de l'élève. On peut alors construire une progression raisonnée de compétences à partir de ce qui existe déjà chez les élèves ou de leurs représentations ; la notion de différenciation pédagogique se trouve alors véritablement justifiée.

Former des lecteurs, donner à nos élèves le goût de la lecture.

Les registres : L'entrée par les registres a été dévoyée et est à reconsidérer. (cf. en [annexe 2](#) la mise au point de J. JORDY rapport IGEN, octobre 2003.)

Variation des rythmes dans l'organisation des séquences :

- De préférence deux séquences par objet d'étude = 8 séquences.
- Eviter absolument de faire quatre blocs avec les quatre objets d'étude et préférer une alternance.
- On peut croiser des objets d'étude par une entrée thématique (ex : Le rôle de la femme : théâtre, roman...)
- Construire l'histoire littéraire en lien avec l'histoire des arts.
- La chronologie n'est pas le seul critère pour construire le projet de l'année scolaire.
- Il faut problématiser les séquences.

Histoire littéraire :

- Les programmes sont centrés sur les genres et les siècles. L'histoire littéraire est davantage qu'un arrière-plan. Il faut doter les élèves d'une culture littéraire, leur donner des jalons et des repères historiques et esthétiques.
- Eviter le cours d'histoire littéraire qui ne s'appuierait pas sur l'étude des textes. Elle se fait à partir des textes.
- Ne pas viser l'exhaustivité mais recentrer sur ce qui est fondamental, leur donner des repères clairs.
- Exemples d'activités pour faire comprendre aux élèves le rôle de l'histoire littéraire :
 - leur proposer par exemple un extrait de *Germinal* décontextualisé et n'apporter qu'après les éléments du contexte.
 - Travailler l'article « Torture » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire puis leur donner l'extrait des *Essais* de Montaigne sur le même sujet. Repérer les éléments communs et ce qui les distingue pour percevoir l'intérêt du contexte.
 - Diviser la classe en trois groupes qui travaillent sur le même texte :
 - a- a la biographie de l'auteur avant de travailler le texte
 - b- a la biographie de l'auteur avec le texte
 - c- n'a pas la biographie de l'auteur.
 - Ateliers d'écriture: les élèves doivent rédiger une conversation. Ils ont le choix du sujet de discussion, du lieu, des personnages et de l'époque parmi les options suivantes :
 - a- un salon du 17^{ème}
 - b- un salon scientifique au 18^{ème}
 - c- une conversation satirique qui pourrait prendre place dans un roman de Balzac
 - d- une conversation dans le salon des Verdurin
 - Ateliers d'écriture: les élèves doivent écrire un récit autour d'un fait remarquable d'une époque.
 - Atelier d'écriture : partir d'un texte de Marot. Si on veut écrire un texte comme celui-là (en terme de métrique, de goût, de morale...) qu'est-ce qu'on peut faire/ne peut pas faire ?

Liaison avec les langues et cultures de l'Antiquité :

- Le programme précise « On aborde en particulier les genres de l'éloquence (épidictique, judiciaire, délibératif) et les règles de l'élaboration du discours *inventio, dispositio, elocutio, memoria, actio* ». Mais évitons de retomber dans des systèmes clos, l'articulation de catégories, de figures de rhétorique.
- Un obstacle : la formation des professeurs de lettres modernes parfois. Des stages PAF devront être organisés.
- Rien n'interdit de l'envisager aussi avec les deux autres objets d'étude.
- Cet aspect du programme est une occasion de travailler l'histoire de la langue française, on peut faire construire par les élèves un glossaire sur les mots cardinaux.

Lien avec les enseignements artistiques :

- Rappelons que la littérature est un art et que cette confrontation permet d'aiguiser notre identité disciplinaire.
- L'art ne doit pas avoir une simple fonction illustrative mais peut être un déclencheur de séquence, une chance, un levier au sein de la séquence.

- Il faut aller au-delà de la simple lecture d'images et développer le dialogue entre les arts. Cela pose le problème de nos compétences parfois. Il est impératif de pouvoir se former et il faut savoir faire appel à des partenaires.
- L'objectif est de développer une culture, de donner des repères, de développer des compétences d'interprétation, d'autonomie, de créativité. Il s'agit de réhabiliter une approche sensible des œuvres, plus libre, plus décomplexée.
- Il peut être intéressant de se rendre sur le site eduscol pour y lire les programmes et les épreuves de l'enseignement de spécialité [théâtre](#) et [cinéma](#). On y trouve des idées pour renouveler la pédagogie. Par exemple, « Enigmes du texte, réponses de la scène » est une problématique que l'on peut reprendre en 1^{ère}.
- Exploiter aussi les dispositifs « [lycéens au cinéma](#) », « [ciné lycée](#) », proposer des sorties aux élèves, les faire rencontrer les œuvres, se servir des ressources de la ville, construire des partenariats pour nous aider quand nous nous sentons peu compétents.

Décloisonnement et ouverture :

- Par essence notre discipline est pluridisciplinaire, mais ces programmes nous conduisent à accentuer cela.
- L'éducation aux médias et à l'histoire des arts ne sont pas des chapitres à traiter en plus : il faut les intégrer aux séquences, ouvrir vers les littératures étrangères, l'antiquité, articuler, relier, contextualiser, transposer dans des contextes différents. Il est plus important de savoir organiser ses connaissances que de les accumuler.
- L'interdisciplinarité suppose un partage des heures, des emplois du temps compatibles. Les professeurs craignent de perdre du temps, de consacrer beaucoup d'heures à la concertation dans un contexte difficile où ils ont plus de classes et plus d'élèves. Si le projet est clair et si chaque professeur est sollicité en fonction de sa compétence, comme le font les chercheurs scientifiques, on peut gagner du temps et de l'efficacité. Interrogeons-nous sur ce que peut apporter chaque enseignant en tant qu'expert. La fragmentation des disciplines juxtaposées est préjudiciable et ces programmes nous donnent l'occasion de corriger cela. Tissons des liens avec les autres disciplines, les autres arts, pour produire du sens (à l'image de ce qui se fait dans les enseignements d'exploration). Ex : travailler *L'Esprit des lois* de Montesquieu avec un historien et un juriste, faire appel à un philosophe et à un scientifique pour l'étude de *Micromégas* de Voltaire. Les élèves ont souvent une vision fractionnée et ne font pas forcément le lien entre le nazisme étudié en cours d'histoire et des œuvres étudiées en français.
- Ne pas hésiter à travailler avec les collègues des enseignements scientifiques, en particulier en ce qui concerne les démarches à faire acquérir aux élèves. La démarche hypothéico-déductive des scientifiques est proche de celle utilisée en lecture analytique et commentaire. Les compétences peuvent être transversales alors que les savoirs sont spécifiques. On peut travailler ensemble sur ce qu'est un raisonnement rigoureux, une démonstration. Sur le site de l'académie de Caen vous trouverez des expériences intéressantes mathématiques/lettres. (Voir liens en [annexe 1.](#))
- L'interdisciplinarité permet d'aborder les problèmes des élèves en terme de langue. Certains ne réussissent pas en sciences, car ils ne comprennent pas la langue, le sens de la consigne.

L'éducation aux médias :

- tenir compte du numérique. Il n'y a pas concurrence mais complémentarité.
- Utiliser les banques de données qui existent : [educnet](#), [INA](#), [BNF](#)... On peut espérer des ressources arrimées aux nouveaux objets d'étude. Un référent média comme nous avons déjà un référent TICE serait utile. Mais cela doit constituer une plus-value réelle. Il faut s'assurer du respect des droits, garder son esprit critique (les ressources en ligne sont d'inégales qualités) et certains établissements sont en déficit d'équipements.
- L'outil doit rester au service de la pédagogie. Il peut être utile pour gérer l'hétérogénéité des classes, pour faire entendre les textes aux élèves, pour les faire travailler en autonomie.

Accorder davantage de place à l'étude de la langue (la langue des textes étudiés et celle des élèves)

- varier les activités : on peut par exemple faire une séance sur la langue de Racine.
- ne pas séparer l'étude de la langue du reste. Elle est au cœur de la séquence, c'est là que s'enracine une démarche interprétative.
- faire beaucoup écrire les élèves.
- travailler à partir des copies d'élèves, les faire réécrire. Le [visualiseur](#) et le stylo électronique sont des outils encore relativement mal connus et très pratiques pour ce type d'exercices.

Il s'agit de construire pas à pas les compétences nécessaires :

- Au collège, la notion de compétence est devenue centrale. Avec nos élèves de seconde, arriveront à la rentrée 2011 les livrets de compétence. Ils devront compléter ces compétences et l'accompagnement personnalisé sera utilisé dans ce but, entre autres. Les sept compétences qui figurent dans le préambule du programme doivent être travaillées simultanément et, en préparant nos cours, nous devons nous interroger sur celles dont les élèves vont avoir besoin. Les activités et exercices proposés doivent avoir un lien avec les compétences à acquérir :
 - Connaître quelques grandes périodes et les **mouvements majeurs de l'histoire littéraire** et culturelle
 - Connaître les principaux **genres** auxquels les œuvres se rattachent et leurs caractéristiques
 - Avoir des repères esthétiques et se **forger des critères d'analyse**, d'appréciation et de jugement
 - Connaître les principales figures de style et repérer les **effets rhétoriques** et poétiques
 - Approfondir sa connaissance **de la langue**, principalement en matière de lexique et de syntaxe
 - Acquérir des connaissances utiles dans le domaine de la **grammaire** de texte et de la grammaire d'énonciation
 - Connaître **la nature et le fonctionnement des médias numériques**, et les règles qui en régissent l'usage
- L'élève doit être conscient des compétences qu'il met en œuvre, en tronc commun comme dans les enseignements d'exploration.
- Pour les initier aux sujets de l'EAF, veillons à identifier les compétences nécessaires puis à les construire en diversifiant les exercices.
- Mettre les élèves en activité ne signifie pas les occuper mais stimuler les activités de l'esprit.
- On peut leur demander de remplir un carnet de lecture où ils consignent leurs réactions et partir d'elles pour l'étude des textes.
- Il y a nécessité de l'engagement effectif des élèves dans la lecture analytique. On apprend en faisant les choses, il faut que les élèves fassent eux-mêmes les synthèses à la fin des cours.
- Au fur et à mesure de l'acquisition des compétences, nos exigences évoluent. La synthèse de début d'année ne sera pas la même que celle de fin d'année, on les fera écrire à partir des textes étudiés (suite, dans les blancs du texte...), illustrer le texte...

L'oral :

La pratique de l'oral ne saurait se réduire au cours dialogué ou aux exposés d'élèves. Il convient de varier les situations de l'oral (oral spontané, écrit oralisé, lecture, débat, oral en situation d'entretien...) et de favoriser l'écoute active des élèves et les situations d'interaction. L'oral est à lier également à l'enseignement de la langue (situations d'énonciations, pragmatique et actes de langage)

L'évaluation :

- Les élèves doivent comprendre leurs notes et le lien doit être établi entre les compétences développées et les modalités d'évaluation.
- Diversifier les évaluations et les exercices.
- Proposer régulièrement des évaluations sommatives

Tronc commun et enseignements d'exploration :

Il faut une concertation entre les enseignants de ces deux disciplines sur les problématiques abordées, les compétences mises en œuvre, le parcours des élèves. Il faut penser à la cohérence entre les objets d'étude et l'enseignement d'exploration. Quelques exemples donnés par M. Ehram :

EE écrivain et grands débats de société // 1ère argumentation - roman
EE des tablettes d'argile à l'écran numérique // 1L réécritures - TL publier, lire...
EE images et langage // ouvertures sur les arts - TL littérature et langage de l'image
EE médias - infos - comm. // TL
EE parole publique // argumentation + Antiquité
EE regards sur l'autre et l'ailleurs // 1L humanisme

- Quelques dangers à éviter :
 - des « méga projets » sur une année.
 - des approches socio-culturelles floues.
 - réserver la créativité pédagogique à l'EE. Il en faut aussi dans le tronc commun.
- Evaluation de l'enseignement d'exploration: elle est à rapprocher de celle des TPE :
 - récompenser l'engagement de l'élève
 - faire comprendre qu'ils sont évalués dans une production collective
 - occasion d'évaluer des compétences

Deux informations supplémentaires :

- Un professeur de lettres qui en a les compétences peut demander à enseigner la littérature en langue étrangère en TL.
- M. Paul Raucy, IG a fait une communication très instructive sur de nouveaux débouchés qui s'ouvrent aux étudiants de classes préparatoires littéraires grâce à la **banque d'épreuves littéraires**(BEL). Actuellement quarante établissements (écoles de commerce, de journalisme, d'interprètes et de traducteurs, de management, instituts d'études politiques...) et sans doute bien d'autres encore dans les années à venir recrutent sur un même concours. Cela ouvre bien des perspectives à nos élèves. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le BO 45 du 9 décembre 2010

<http://www.education.gouv.fr/cid54152/esrs1028009c.html>

Expliquer un texte littéraire : lire l'intervention de M. Laudet, IGEN, sur le [site académique](#).

Annexe 1

Groupe national de travail APMEP-AFEF :

Depuis fin 1998, les deux associations professionnelles que sont l'APMEP (association des professeurs de mathématiques de la maternelle à l'université) et l'AFEF (association des enseignants de français de la maternelle à l'université) ont décidé de lancer un chantier de réflexion commune sur les pistes de collaboration possible entre les professeurs de maths et les professeurs de français.

[Profs de maths, profs de français : même combat](#), Annick Lorant-Jolly, Marc Roux in *Supplément au numéro 131 Le Français Aujourd'hui* - décembre 2000 - bulletin de l'AFEF.

[Mathématiques et littérature](#), Rémi DUVERT in *bulletin numéro 425 de l'APMEP* - novembre / décembre 1999 - (Quels textes littéraires utiliser dans l'enseignement des maths à l'école élémentaire, au collège ou au lycée ? Quelques exemples).

[Démonstration et argumentation](#), Denise Haugazeau in *bulletin numéro 421 de l'APMEP* - mars / avril 1999 - (Quelles sont les spécificités de la démonstration mathématique et en quoi se différencie-t-elle de l'argumentation ?).

Annexe 2

Les registres. Une lecture attentive du programme 2001 (seconde et première) permettrait peut-être d'en recenser six : le comique, le tragique, le polémique, l'épique, le lyrique, l'élégiaque. La recension dans les manuels situerait le nombre du côté de la douzaine. Tout y devient registre, l'ironie et le réalisme, l'élégiaque – qui en est bien un – et l'épidictique, le polémique et l'oratoire. Le champ d'extension des registres s'avère quasi infini. L'examen de cette même notion sur quelques sites Internet signalés par un moteur de recherche à l'entrée « registres littéraires » fait osciller le nombre entre 13 et ... 33 : à côté des « registres » communs à tous, on trouve entre autres et par ordre alphabétique l'absurde, le badinage, la diatribe, la dérision, la fantaisie verbale, la réfutation et le sublime. En l'absence de recherche universitaire qui fasse le point, il faut admettre que ce terme, fort commode, synonyme *grosso modo* de tonalités, n'est jamais défini selon des critères convaincants : est-il même défini, autrement que par cet énoncé emprunté aux documents d'accompagnement : les registres seraient ces « attitudes qui correspondent à des façons fondamentales de ressentir ». Les enseignants sont perplexes, désorientés et cherchent vainement une référence. Sur le plan de la simplification didactique, quels sont les « registres » les plus opératoires, les plus pragmatiquement utiles ? Il est très difficile, reconnaissons-le, de cerner la notion de « registre ». Tout registre – nous semble-t-il – est lié à l'effet à produire et se situe au croisement d'un genre premier privilégié, de thèmes qui lui sont propres, souvent même de *topoi*, de procédés singuliers récurrents. Quatre critères articulés donc : un effet visé, un genre « premier », des thèmes singuliers, des procédés spécifiques. Le registre est atemporel : il parcourt la littérature et l'art universels et ne saurait donc se confondre avec un mouvement. Le réalisme n'est pas un registre, comme on le voit trop souvent dans les cahiers de textes, pas davantage le symbolisme. Le *comique* en revanche constitue bel et bien un registre : l'effet à produire est explicite, les thèmes (situations / fonction du langage) apparaissent aisés à recenser, les procédés bien connus, le genre premier (la comédie) où il s'incarne s'avère facile à définir en seconde. Le *tragique*, l'*épique* obéissent sans difficulté à ces critères de classification, ainsi que le *fantastique*, le *pathétique*, le *lyrique* et l'*élégiaque*. Avons-nous besoin en classe de plus de sept registres, pléiade pertinente pour aider à définir les tonalités et les effets des textes littéraires ? On pourrait y ajouter le *burlesque* (le contre-épique). Cette liste sera, parions-le, remise en cause ; du moins permet-elle de limiter la notion et les dégâts, en n'autorisant pas l'entrée de prétendus registres qui doivent tout à l'énonciation (l'ironie) ou à l'histoire d'un genre (l'éloge, le pamphlet,) ou à un mouvement (le réalisme). On a lu dans un cahier de textes qu'il y avait un « registre classique » dont on a attendu vainement la définition. Et le programme ne clarifie pas les choses en évoquant à propos de l'argumentation le registre « polémique ». Il est indispensable que l'institution – les corps d'inspection, les responsables en Lettres de la formation initiale et continue, des serveurs académiques – unissent leurs efforts pour faire de cette « perspective littéraire » un objet aux contours et aux contenus mieux définis. L'apport des universitaires s'avérerait en ce domaine, comme dans bien d'autres, très précieux.

Jean JORDY

LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE FRANÇAIS EN CLASSE DE SECONDE

*Rapport à monsieur le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche
à monsieur le ministre délégué à l'enseignement scolaire*

Octobre 2003, n° 2003-079 pp 14-15